LA PASTOURELLE

JOURNAL D'INFORMATIO N
Ensemble des communautés Catholiques du secteur de Sorgues
N° 90 – 16 au 30 avril 2007

PAROISSES
Sorgues - Entraigues-Vedène- Saint Saturnin lès Avignon
Téléphone : 04 90 83 31 25 – E m : contact@pastourelle.fr
Internet : www.pastourelle.fr
MONASTERE
Sorgues : Visitandines, Domaine de guerre- Tél : 0490834114

ENSEIGNEMENT
Saint Saturnin lès Avignon : Ecole privée catholique Saint Joseph
Téléphone : 04 90 22 47 42
Sorgues : Ecole privée catholique Marie Rivier
Sorgues : Collège privé catholique Marie Rivier
Téléphone : 04 90 39 70 70

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS AUX PROCHAINES ELECTIONS

Mesdames et Messieurs les candidats, quand je vous écoute, j'ai mal pour mon pays. Bien sûr, je me réjouis devant les germes d'espérance contenus dans les nombreuses propositions énoncées dans vos programmes.

Il y a quelques semaines, je me suis réjoui de vous voir tous unanimes pour inscrire l'abolition de la peine de mort dans notre Constitution. Aujourd'hui, je suis consterné par vos programmes qui portent en eux les germes d'une culture de mort pour notre société.

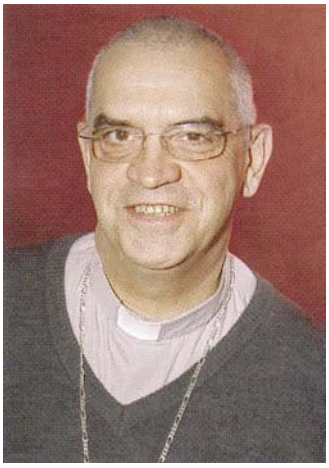

Certes, comme archevêque d'Avignon, il ne m'appartient pas de prendre position publiquement pour l'un ou l'une d'entre vous. De même, en intervenant, je n'entends nullement porter atteinte à la liberté politique des catholiques de mon diocèse. Je voudrais seulement vous alerter et alerter tous les hommes de bonne volonté sur plusieurs points de la campagne électorale dont les enjeux me semblent majeurs pour l'avenir de notre pays.

Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'Évangile de la vie. Or je constate combien en laissant fragiliser la famille vous portez atteinte au patrimoine de l'humanité.

La famille est le sanctuaire de la vie, une réalité décisive et irremplaçable pour le bien commun des peuples. Elle est la cellule vitale et le pilier de toute vie en société. L'avenir de l'humanité passe par la famille. Elle est le centre névralgique de toute société, une école d'humanisation de l'homme où il peut grandir et devenir pleinement homme. La famille est le lieu privilégié et irremplaçable où l'homme apprend à recevoir et à donner l'amour qui, seul, donne sens à la vie. Elle est le lieu naturel de la conception, de la naissance, de la croissance et de l'éducation des enfants. Elle est le milieu naturel où l'homme peut naître dans la dignité, grandir et se développer de manière intégrale.

L'institution du mariage, fondement de la famille, échappe à la fantaisie de l'homme ; le mariage plonge ses racines dans la réalité la plus profonde de l'homme et de la femme; il est l'union de l'homme et de la femme. « Impossible de contester cette norme sans que la société ne soit dramatiquement blessée dans ce qui constitue son fondement. L'oublier signifierait fragiliser la famille, pénaliser les enfants et précariser l'avenir de la société » (Benoît XVI, 20 février 2007).

Or, la plupart de vos programmes électoraux loin de protéger et de promouvoir la famille fondée sur le mariage monogame entre l'homme et la femme ouvrent la porte au mariage entre personnes du même sexe et à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Aucune autre forme de vie commune que l'union d'un homme et d'une femme ne peut être juridiquement assimilable au mariage ni ne peut recevoir, en tant que telle, une reconnaissance légale. Toute tentative de relativiser le mariage en lui donnant le même statut que d'autres formes d'unions radicalement différentes est dangereuse pour notre société. Tout cela offense la famille et contribue à la déstabiliser en voilant sa spécificité et son rôle social unique.

Concernant le "mariage homosexuel", il faut distinguer l'homosexualité comme fait privé et l'homosexualité comme relation sociale prévue et approuvée par la loi. La légalisation d'une telle union finirait par entraîner un changement de l'organisation sociale tout entière qui deviendrait contraire au bien

commun. Les lois civiles qui devraient être des principes structurants de l'homme au sein de la société, jouent un grand rôle dans la formation des mentalités et des habitudes. Le respect envers les personnes homosexuelles ne saurait en aucune manière conduire à l'approbation du comportement homosexuel ou à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles (cf. Cardinal Ratzinger, « Considération à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles », Congrégation pour la Doctrine de la Foi, juin 2003).

Le nombre de séparations et de divorces s'accroît, rompant l'unité familiale et créant de nombreux problèmes aux enfants, victimes innocentes de ces situations. La fragilité et le nombre de foyers monoparentaux ne sont pas sans poser question. La stabilité de la famille est aujourd'hui menacée ; pour la sauvegarder, il ne faut pas avoir peur d'aller à contre-courant de la culture ambiante. Les diverses formes de dissolution du mariage sont l'expression d'une liberté anarchique qui se fait passer à tort pour une libéralisation de l'homme. Au contraire, reconnaître et soutenir l'institution du mariage est un des services les plus importants à apporter aujourd'hui au bien commun et au véritable développement des hommes et des sociétés, de même que la plus grande garantie pour assurer la dignité, l'égalité et la véritable liberté de la personne humaine.

Malheureusement bien des projets sur le mariage, le divorce, l'adoption tiennent, certes, compte des désirs des adultes, mais oublient complètement l'intérêt des enfants. Le droit à l'enfant semble prendre le pas sur le droit de l'enfant.

Comme le montre unanimement l'expérience, l'absence d'une maman ou d'un papa au sein d'une famille entraîne bien des obstacles dans la croissance des enfants. Comment des enfants insérés dans des unions homosexuelles où manquent la bipolarité sexuelle et l'expérience conjointe de la paternité et de la maternité pourront-ils grandir et mûrir humainement sans porter les séquelles de cette absence ? Comment assurer l'équilibre de la structure psychologique et sexuelle de l'enfant dans un couple où il n'y a qu'un sexe ?

L'affaiblissement de la cellule familiale est une des causes majeures des difficultés des jeunes. La crise de la famille est une cause directe du mal être des jeunes. La majorité des jeunes en difficultés sont issus de familles humainement et socialement fragilisées.

Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'évangile de la vie, de cette vie qui fait de nous des hommes de l'utérus au sépulcre.

La banalisation de l'avortement et le silence sur les conséquences psychologiques, les blessures et les souffrances cachées qui marquent à jamais les femmes sont intolérables. L'information tronquée sur les séquelles provoquées par l'avortement chez les femmes qui y ont eu recours est insupportable.

La liberté de tuer n'est pas une vraie liberté, mais une tyrannie. Jean-Paul II dans sa lettre encyclique « L'Evangile de la vie » a eu des mots très vrais et très durs sur la réalité de l'avortement : « Parmi tous les crimes que l'homme peut accomplir contre la vie, l'avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable […]. L'avortement provoqué est le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance. La gravité morale de l'avortement provoqué apparaît dans toute sa vérité si l'on reconnaît qu'il s'agit d'un homicide et, en particulier, si l'on considère les circonstances particulières qui le qualifient. Celui qui est supprimé est un être humain qui commence à vivre, c'est-à-dire l'être qui est, dans l'absolu, le plus innocent qu'on puisse imaginer : jamais il ne pourrait être considéré comme un agresseur, encore moins comme un agresseur injuste ! Il est faible, sans défense, au point d'être privé même du plus infime moyen de défense, celui de la force implorante des gémissements et des pleurs du nouveau-né. »

Alors que la peine de mort a été abolie pour une question de principe, l'avortement devrait être considéré comme atteignant la dignité de la personne à naître.

Certes, l'avortement est désormais inscrit dans les lois, mais il n'en demeure pas moins immoral au regard de l'Evangile et de l'Evangile de la vie.

L'acceptation de l'euthanasie fait peser des menaces graves sur les malades incurables et sur les mourants. Certes, le contexte social et culturel actuel augmente la difficulté d'affronter la souffrance à l'approche de la mort. Il rend plus forte la tentation de résoudre ce problème en l'éliminant à la racine par

l'anticipation de la mort au moment considéré comme le plus opportun. Pourtant, les médecins affirment aujourd'hui savoir soulager la quasi-totalité des douleurs. La vraie question est donc celle des soins palliatifs.

La vie humaine est sacrée, de son commencement naturel jusqu'à son terme. Tout être humain a le droit au respect intégral de ce bien qui est pour lui primordial. Nous ne pouvons accepter la promotion de lois visant à légaliser l'euthanasie.

La manipulation des embryons fait peser une lourde menace sur notre société. L'embryon est un être vivant qui possède un patrimoine génétique humain. Il est une personne humaine, il faut la protéger parce qu'elle est membre à part entière de l'espèce humaine et mérite notre respect.

Les progrès de la science et de la technique peuvent se transformer en menace si l'homme perd le sens de ses limites. Il faut prendre conscience que la chosification de l'embryon nous conduira tôt ou tard à l'eugénisme.

Effectivement, cette manipulation débouche sur un eugénisme subtil. En effet, le dépistage prénatal a changé de nature, il n'est plus destiné à traiter mais bien à supprimer. Un tel dépistage renvoie à une perspective terrifiante, celle de l'éradication.

Aujourd'hui, la venue au monde de certains enfants est devenue non souhaitable. La science propose même des outils pour réaliser le rêve de l'enfant sans défaut. Plusieurs de vos programmes construisent pas à pas une politique de santé qui flirte avec l'eugénisme.

Les recherches biotechnologiques toujours plus pointues visent à instaurer des méthodes d'eugénisme toujours plus subtiles et qui visent à la recherche de l'enfant parfait, fruit d'une sélection totalement contrôlée. Par leur maladie, par leur handicap, ou plus simplement par leur présence même, ceux qui auraient le plus besoin d'amour, d'accueil, de soin, sont jugés inutiles et considérés comme un poids insupportable dont il faut se débarrasser, qu'il faut éliminer.

Nous voyons se déchaîner comme une sorte de conspiration contre la vie.

Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'Évangile de la vie. Je ne peux fermer les yeux devant tant d'hommes et de femmes aujourd'hui en France qui se sentent blessés, exclus, mis sur le bord de la route pour de multiples raisons personnelles, économiques, sociales, politiques ou même religieuses.

Certes, il appartient aux politiques de gouverner, mais je ne peux m'empêcher de vous rappeler que l'économie se doit d'être au service de l'homme et du bien commun dans le respect de la justice sociale et de la solidarité humaine. La mondialisation des échanges commerciaux et la globalisation de l'économie semblent se fonder sur une conception intégralement libérale de l'économie, de ses mécanismes. L'économie prime sur tout et là encore des conceptions individualistes et libérales dominent au détriment du respect de l'homme et de la solidarité entre les hommes.

Comment vivre une authentique fraternité humaine dans notre pays ? Comment respecter les plus pauvres ? Comment répondre au droit au logement et à des logements qui n'accentuent pas la déstructuration de la cellule familiale ? Comment prendre en compte l'émigration comme un fait désormais structurel de notre monde ? Comment accueillir de manière juste tout en étant généreuse ? Comment lutter contre tous ceux qui exploitent les immigrés clandestins, les marchands de sommeil, les employeurs véreux ? Comment réfléchir à la question de l'emploi, du travail et de sa juste rémunération ? Comment prendre en compte les menaces écologiques ?

Autant de questions pour lesquelles nous attendons des réponses qui ne soient pas des promesses électorales trop souvent sans lendemain, mais des engagements clairement exprimés.

Où sont vos priorités ? Sont-elles du côté de groupes de pression susceptibles de vous apporter des voix le temps d'une élection ou sont-elles vraiment au service de notre pays ?

Au nom de l'Évangile, je ne peux que dénoncer avec les Associations Familiales Catholiques la racine de tout cela : un individualisme à tout crin qui gangrène notre société.

Nous constatons l'évolution du droit civil qui consacre depuis trente ans l'individualisme des droits. Le droit qui dicte et façonne les normes sociales, privilégie l'individu, la vie privée, considère que les choix affectifs ne peuvent et ne doivent avoir aucune conséquence ni sur les enfants ni sur la vie civique, économique et sociale.

Dans notre culture, on exacerbe souvent la liberté de l'individu conçu comme sujet autonome, comme s'il se suffisait à lui-même, en marge de ses relations avec les autres, étranger à ses relations avec autrui. Beaucoup voudraient organiser la vie sociale seulement à partir des désirs subjectifs et changeants, sans aucune référence à une vérité objective comme la dignité de tout être humain, ses droits et ses devoirs au service desquels doivent se mettre les responsables de notre société.

Ainsi toutes les formes d'union conjugale sont mises sur un pied d'égalité, le droit à l'enfant se substitue au droit de l'enfant. On laisse se propager et se développer des pratiques de contraception abortives, l'avortement et les dérives eugénistes. La famille et les familles ne sont plus considérées comme les corps fondateurs de la société, mais comme une juxtaposition d'individus. Ainsi naissent et prospèrent au gré des gouvernements, des politiques à caractère social, destinées à pallier les effets de cet individualisme qui gangrène la société. Cette conception individualiste de la société soumet notre pays aux dérives d'une opinion aux repères brouillés et aux groupes de pression qui pèsent de tout leur poids en cette période électorale (cf. Déclaration des AFC, Débats préélectoraux 2007-2008).

Au nom de l'Évangile et à la veille de l'élection présidentielle et des élections législatives, je ne peux qu'inviter les hommes politiques, les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à passer au crible de l'Évangile et de l'enseignement de l'Église vos propositions avant de se déterminer dans leur choix.

Avignon le 22 mars 2007

+ Jean-Pierre Cattenoz
Archevêque d'Avignon

JOYEUSES FÊTES DE PÂQUES

PASTOURELLE N° 90 – SECTEUR INTERPAROISSIAL DE SORGUES - MODE D'EMPLOI

BAPTÊMES			
Sa 21	S. Saturnin	11h	Paul Danquigny
Di 22	Entraigues	12h	Maëva Jauffret
Di 29	Entraigues	12h	Rémi Laforgue, Fabien Picard
	Sorgues	11h	Ilian Matahri-Rousset
MARIAGES			
Sa 28	Vedène	Marc Tran et Nathalie Delbaere	
	Entraigues	Nelly Pascal et Laurent Kabac	

DATES A RETENIR

- du16 au19, le Père Christian sera absent (retraite)

DIMANCHE 15 AVRIL
PAS DE MESSE DANS LES PAROISSES.
LE SAMEDI 14: une MESSE à 18h30 dans chaque paroisse.

- lundi 23, 8h: à l'archevêché, messe pour les vocations avec Mgr Cattenoz.
- mardi 24: fraternité Charles de Foucault à Avignon.
- jeudi 26, 20h: doyenné festif à Montfavet.
- lundi 30, 18h: 4e réunion de préparation de la St Sixte au presbytère de Sorgues.
- mardi, 1er mai: journée du désert (retraite silencieuse) à La Roque d'Anthéron, avec les fraternités Charles de Foucault .
- jeudi 3 mai: journée de convivialité en Camargue avec tous les prêtres du diocèse.

JOUR DE PÂQUES DANS LE SECTEUR

- samedi 7: à 21h à Sorgues Veillée Pascale (avec remise des cierges aux enfants qui doivent faire leur profession de foi).
A 21h, départ dans la cour du presbytère
- dimanche de Pâques 8 avril: messes avec remise des croix aux enfants qui doivent faire leur 1ère communion ,
- à 9h30 à Sorgues,
- à 10h à St Saturnin,
- à 11h à Entraigues et à Vedène.

14 et 15 AVRIL à CAVAILLON,
FÊTE DE LA VIE,
Rassemblement diocésain des collégiens et lycéens

-veillée concert,
- ateliers,
- temps sportif

16 au 24 août, pèlerinage des jeunes à Lourdes

DIMANCHE 15 AVRIL A CAVAILLON
FÊTE DE LA FOI
pour le 4ème CENTENAIRE de la naissance au ciel DU BIENHEUREUX CESAR DE BUS, pour les chrétiens du diocèse:
14h30:rassemblement Place du Clos (Arc romain)
15h15: procession avec les reliques.
17h: messe au M.I.N.
(s'organiser pour le covoiturage)

LE BIENHEUREUX CESAR DE BUS

César de Bus naît à Cavaillon le 3 février 1544. Après ses études au collège des Jésuites d'Avignon, il mène une vie mondaine à Paris jusqu'en 1568, puis à Cavaillon et Avignon.

En l'année jubilaire 1575, il se convertit après une rencontre intérieure avec Jésus crucifié. Il décide de se consacrer à Dieu. En août 1582, il est ordonné prêtre dans la cathédrale de Cavaillon. Chanoine de celle-ci, il quitte la maison paternelle pour se loger dans le cloître et se livrer à l'étude, à la méditation et aux privations, tout en visitant les malades, les pauvres et les malheureux. De 1586 à 1592, il vit en ermite à côté de la chapelle Saint Jacques, sur la colline qui domine la ville.

La lecture du catéchisme du Concile de Trente lui donne alors l'idée de créer une société de prêtres qui se feraient catéchistes, en parti-culier pour les gens sans instruction et les habitants des campagnes. Le 29 septembre 1592, il fonde à l'Isle-sur-la-Sorgue la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne. Il l'installe ensuite à Avignon.

Elu supérieur général de sa congrégation, de graves épreuves de santé l'obligent bientôt à renoncer à cette charge. Devenu aveugle, il continue de prêcher et de confesser. Il meurt le 15 avril 1607 en Avignon, au matin de Pâques, comme il l'avait prédit: "Ce sera pour moi doublement Pâques, c'est-à-dire le passage du Seigneur et le mien près de Lui".

En 1789, la Congrégation comptait 64 maisons, collèges ou séminaires en France, dont 29 dans la province d'Avignon. Elle était implantée à Cavaillon et l'Isle sur Sorgue, à Avignon, Carpentras, Orange, Bédarrides et Courthézon.

César de Bus a été béatifié par le Pape Paul VI le 27 avril 1975. César de Bus vivait personnellement du Christ et voulait que les fidèles le connaissent pour en vivre eux aussi. Il eut à cœur de présenter en un langage intelligible la doctrine du Christ.

Utilisant tout ce qui parle aux sens et à l'imagination, il fut un précurseur dans l'enseignement religieux.

Père Jean-Marie Gérard